



ÉTUDES CANADIENNES

**BOURSES DE
COMPLÉMENT DE
SPÉCIALISATION
BULGARIE, CROATIE, GRÈCE,
HONGRIE, POLOGNE, PORTUGAL,
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE,
SERBIE ET MONTÉNÉGRO,
SLOVAQUIE ET, LA PALESTINE**

Directives

Date limite de soumission des candidatures: 24 novembre 2006

LES ÉTUDES CANADIENNES BULGARIE, CROATIE, GRÈCE, HONGRIE, POLOGNE, PORTUGAL, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, ROUMANIE, SERBIE ET MONTÉNÉGR0, SLOVAQUIE ET, LA PALESTINE

BOURSES DE COMPLÉMENT DE SPÉCIALISATION

DIRECTIVES

Le gouvernement du Canada est heureux d'annoncer la tenue du concours 2006 des **Bourses de complément de spécialisation en études canadiennes**. Les bourses devront être utilisées entre le 1er avril 2007 et le 28 février 2008. **La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 24 novembre 2006**. Un formulaire de candidature accompagne les présentes directives.

Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance et la compréhension du Canada à l'étranger en aidant des universitaires à élaborer des cours sur le Canada, dans leur domaine de spécialisation, qui seront intégrés à leur charge normale d'enseignement. Il permet aux boursiers de **venir au Canada effectuer les recherches et les rencontres nécessaires** à la préparation d'un nouveau cours ou à la modification d'un (ou de quelques) cours existant(s) pour le(s) doter d'une part appréciable de contenu canadien. Les cours d'études comparées peuvent être considérés comme portant sur le Canada en autant qu'environ la moitié du temps d'enseignement soit consacrée à la composante canadienne.

Ce sont les **sciences humaines et sociales** qui offrent des domaines d'intérêt se prêtant le mieux à l'élaboration de cours en études canadiennes, tels que l'économie et les affaires, le droit, les relations internationales, l'histoire, la politique, la sociologie, la géographie, les arts, la linguistique, la littérature d'expression française ou anglaise, les communications et les média, l'éducation, la planification et l'administration publique et sociale, l'architecture, l'aménagement, l'environnement, les politiques scientifiques, ainsi que les domaines connexes.

[Du fait qu'ils ne résulteraient pas en une meilleure connaissance et compréhension du Canada, **les projets de cours purement scientifiques** (physique, chimie, médecine, génie, etc.) **ne seront pas considérés**, tout comme ceux qui s'intéressent exclusivement aux questions méthodologiques et technologiques].

I. ADMISSIBILITÉ

Tout candidat doit:

- être **membre du corps enseignant** d'un établissement d'enseignement supérieur ou d'une institution équivalente qui confère des diplômes; (les chargés de cours à temps partiel et les auxiliaires de l'enseignement ne sont pas admissibles);
- être compétent dans **l'une ou l'autre des langues française ou anglaise**.

Bien que **non obligatoire**, il est souhaitable qu'un candidat démontre un intérêt soutenu pour les études canadiennes, par exemple, en mentionnant des réalisations antérieures (enseignement, recherches, participation aux activités d'une association d'études canadiennes, activités para-universitaires, conférences, voyages au Canada, etc.).

Tout récipiendaire d'une bourse dans le cadre de ce programme ne peut participer à deux concours consécutifs. De plus, il y aura normalement une période de 3 ans entre deux bourses, à moins que la seconde proposition de cours ne soit sur un sujet différent et que le cours résultant de la première bourse continue d'être enseigné. Par exemple, un boursier du concours 2005-06 ne peut être candidat au concours 2006-07, mais peut l'être à celui de 2007-08 si le nouveau cours proposé porte sur un sujet différent et si le cours original continue d'être enseigné; pour actualiser le cours résultant de la bourse 2005-06, on ne pourra être candidat qu'au concours 2008-09.

II. MONTANT DES BOURSES

Une **bourse comportera** une allocation forfaitaire pour le transport international pouvant atteindre 1,650\$ CDN et, à titre de contribution aux frais de subsistance et aux coûts de

déplacement au pays, 800\$ CDN par semaine complète de séjour au Canada (maximum quatre semaines).

III. CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES BOURSES

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire de ses ambassades dans les pays participants, versera une bourse à chaque candidat retenu à condition que ce dernier présente en son nom personnel une déclaration écrite attestant:

- qu'il sera normalement **membre du corps enseignant** de l'établissement où il est actuellement employé pour au moins une année universitaire complète suivant la période visée par la bourse;
- qu'il **commencera à dispenser son nouvel enseignement** pour lequel la bourse lui a été accordée au plus tard pendant l'année universitaire suivant la période visée par la bourse;
- que, dans la mesure du possible, le cours élaboré à la suite de cette bourse sera offert au moins **trois fois durant les six années universitaires** suivant la période visée par la bourse;
- que le cours sur le Canada qui sera dispensé à la suite de cette bourse sera **nouveau, ou une version considérablement modifiée de cours donné antérieurement par le candidat**, et qu'il traitera, d'une manière approfondie, d'un ou de plusieurs aspects des études canadiennes;
- qu'il prendra toutes les **dispositions nécessaires à son voyage d'étude** au Canada, y compris:
 - ✧ arrangements du voyage international,
 - ✧ passeport et visa, s'il y a lieu,
 - ✧ hébergement et déplacements au Canada,
 - ✧ assurance maladie pour la durée du séjour au Canada,
 - ✧ plan de visites auprès d'universitaires et autres personnes ressources, bibliothèques et centres d'archives, autres centres d'études, séminaires ou cours, etc;
- que, si cette bourse constitue l'unique soutien financier dont il bénéficie, **la mission d'études sera consacrée exclusivement à des travaux lui permettant d'améliorer sa capacité de dispenser un enseignement portant sur le Canada** et non pas à des recherches se rattachant à un autre projet; ou que, s'il reçoit une aide financière additionnelle provenant d'une autre source, le temps consacré au perfectionnement professionnel en vertu de la présente bourse sera au moins proportionnel à la fraction qu'elle représente dans l'aide financière totale obtenue;
- qu'il **séjournera au Canada** pendant toute la période visée par la bourse;
- qu'il fera parvenir à l'Ambassade, dans les 60 jours suivant son retour ou au plus tard le 1^{er} mars 2008, **un rapport détaillé des travaux entrepris pendant le séjour au Canada et le plan du nouveau cours** élaboré à la suite de cette bourse. La seconde portion de la bourse pourrait ne pas être versée si ce rapport n'est pas soumis à temps.

IV. PRÉSENTATION DES DEMANDES

Tout dossier de candidature, ainsi que toute demande de renseignements, doivent être soumis à la Section des Affaires publiques de l'Ambassade du Canada concernée (voir liste d'adresses en dernière page du présent document).

Un dossier de candidature comprendra CINQ exemplaires du formulaire dûment complété et d'un curriculum vitae concis.

V. SÉLECTION DES BOURSIERS

Toutes les candidatures seront étudiées par un **comité de pré-sélection** établi par le Réseau européen d'études canadiennes. Le comité comprendra des représentants de la communauté universitaire européenne et, si possible, quelques universitaires canadiens.

Les **critères d'évaluation** seront d'abord:

- la **valeur académique** du projet soumis;
- la **pertinence** du projet relativement aux études canadiennes;
- la **faisabilité** du projet.

Ultérieurement, le comité de pré-sélection pourra aussi fonder ses recommandations sur un **équilibre raisonnable entre les différentes disciplines** de façon à harmoniser l'enseignement des études canadiennes dans divers domaines, tels les littératures d'expression française et anglaise, les relations internationales et la politique, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'administration des affaires et l'économie, le droit, etc.

La **Direction des relations académiques internationales** d'Affaires étrangères Canada, à Ottawa, prendra la **décision finale**, suite à sa revue des candidatures et des recommandations du comité de pré-sélection.

Tous les **candidats seront avisés par écrit** du résultat de leur demande, normalement dans les 90 jours suivant la date limite pour la soumission des dossiers de candidature.

VI. MÉTHODE ET CALENDRIER DES PAIEMENTS

Les **candidats retenus** recevront un **Avis de bourse** indiquant le montant et les conditions de la bourse, à retourner dûment signé, dans les trente jours, à l'Ambassade.

La **première tranche** de la bourse, équivalant à **70%** du montant total, sera versée sur réception de **l'Avis de bourse** par l'Ambassade, et, normalement, six semaines avant le départ pour le Canada. Le **second versment (30%)** sera effectuée au retour du boursier et sur présentation du rapport de voyage et du plan du nouveau cours, conformément aux conditions d'attribution des bourses.

Août 2006

Adresses:

Section des Affaires publiques Ambassade du Canada

(Croatie)

Att.: Ana Rundek
Prilaz Gjura Dezelica 4
10000 Zagreb, Croatia
Tél.: +385-1-488-1237
Télec.: +385-1-488-1230
Courriel:
ana.rundek@international.gc.ca

(Grèce)

Att.: Kathy Angelopoulou
Ioannou Gennadiou 4
Athens 115 21
Tél.: (210)-727-3206
Télec.: (210)-727-3475
Courriel:
kathy.angelopoulou@international.gc.ca

(Hongrie et Slovaquie)

Att.: Eszter Rode
Budakeszi ut. 32
1121 Budapest
Tél.: [36] (1) 392-3360

(République Tchèque & Slovaquie)

Att.: Magdalena Firtova
Muchova 6
160 00 Prague 6
Tél.: [420] (2) 7210-1825
Télec.: [420] (2) 7210-1894
Courriel:
magdalena.firtova@international.gc.ca

(Bulgarie et Roumanie)

Att.: Gabriela Olaru
36 Nicolae Iorga St.
Bucharest 010436
Tél.: (40-21) 307-5059
Télec.: (40-21) 307-5015
Courriel:
anamariagabriela.olaru@international.gc.ca

(Pologne)

Att.: Ewa Krasnodebska
Ul. Matejki 1/5
00-481 Warsaw
Tél.: (+ 48 22) 584 32 53

Téloc.: [36] (1) 392-3390
Courriel:
eszter.rode@international.gc.ca

Téloc.: (+ 48 22) 584 31 92
Courriel:
ewa.krasnodebska@international.gc.ca

(Portugal)

Att.: Mercedes Rufino
Avenida da Liberdade, 196-200, 3rd floor
1269-121 Lisbon
Tél.: 351-21-316-46-62
Téloc.: 351-21-316-46-92
Courriel:
mercedes.rufino@international.gc.ca

(Serbie et Monténégro)

Cultural Centre
Att.: Olgica Marinkovic
Kneza Milosa 75
11000 Belgrade
Tél.: [381] (11) 306-3074 ext.: 3207
Téloc.: [381] (11) 306-3042
Courriel:
olgica.marinkovic@international.gc.ca

(Palestine)

Canadian Representative Office

Sahem Building 12 Mahfal Street
Ramallah, West Bank
Tél.: (011-972-2) 295-8604
Téloc.: (011-972-2) 295-8606
Courriel:
rmlah@international.gc.ca

Adresse Postale:

P.O. Box 18604
Jerusalem, 91184

AUTRES PROGRAMMES D'APPUI AUX ÉTUDES CANADIENNES

PROGRAMMES D'AFFAIRES ÉTRANGÈRES CANADA (AEC)

Bourses de recherche (BREC)	Ce programme a pour but de promouvoir la connaissance et la compréhension du Canada par la publication dans la presse savante étrangère d'articles, de monographies ou de livres pertinents au Canada, en aidant des universitaires à entreprendre des recherches à court terme sur le Canada ou les relations bilatérales avec leur pays.
Appui aux bibliothèques	Ce programme est destiné à aider les bibliothèques universitaires à accroître leurs collections de livres et autres matériels didactiques en études canadiennes afin d'appuyer l'enseignement et la recherche en ce domaine.
Réseaux internationaux de recherche (RIR)	Ce programme a été créé pour favoriser la collaboration internationale entre des équipes de recherche établies au Canada et à l'étranger dans le but de développer des réseaux permanents d'échange au sein de la communauté d'études canadiennes.

Pour plus d'information sur les programmes ci-haut veuillez communiquer avec l'Ambassade du Canada dans votre pays ou consulter le site web du CIEC au <http://www.iccs-ciec.ca/>

PROGRAMMES DU CONSEIL INTERNATIONAL D'ÉTUDES CANADIENNES (CIEC)

Bourses de rédaction de thèse	Ces bourses visent à favoriser l'essor et le renouvellement de la communauté des canadianistes en soutenant les travaux de jeunes universitaires. Elles permettent aux candidats canadiens et étrangers retenus de passer 4 à 6 semaines dans une université canadienne, pour y avoir accès à de l'information et des ressources disponibles au Canada, et nécessaires à un projet de thèse de doctorat ou de mémoire de maîtrise qui est sur le point d'être complété ou à l'étape de la rédaction.
Assistanat en Études Canadiennes	Ce programme a pour but de permettre à de jeunes universitaires canadiens et étrangers ayant complété une thèse de troisième cycle dont le sujet porte principalement sur le Canada de faire un stage d'enseignement et/ou de recherche (assistanat) dans une université canadienne ou étrangère dotée d'un programme d'études canadiennes.
Fonds d'aide à l'édition du CIEC	Ce fond a pour but de faciliter la publication et la diffusion au Canada de manuscrits d'ouvrages savants de qualité supérieure portant sur la société canadienne et rédigés par des canadianistes étrangers. Il peut aussi servir à la traduction, en anglais, en français ou dans une autre langue, de publications d'auteurs canadiens et étrangers dans le domaine des études canadiennes.

**Pour plus de renseignements sur les programmes ci-haut, veuillez communiquer avec le Conseil international d'études canadiennes au
250, avenue City Centre, Suite 303, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada,
téléphone: (613) 789-7834, télécopieur: (613) 789-7830,
e-mail: nlacroix@iccs-ciec.ca or consult our Web Site at
<http://www.iccs-ciec.ca>**